

GNL Québec, non merci !

Jean Paradis et Adrien Guibert-Barthez

Numéro 808, mai-juin 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/93362ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Paradis, J. & Guibert-Barthez, A. (2020). GNL Québec, non merci ! *Relations*, (808), 7-8.

par un scrutin de type proportionnel. Et contrairement aux prétentions des partisans du statu quo, ces sociétés se sont développées très correctement avec à leur tête des gouvernements stables et efficaces. Il faut savoir que les États les plus prospères et les plus égalitaires ont un tel mode de scrutin. En forçant une culture politique de collaboration et de compromis plutôt que de concurrence et de confrontation, la réforme du mode de scrutin peut nous faire cheminer vers une autre manière de faire de la politique où l'enjeu ne serait plus simplement de gagner les prochaines élections, mais bien de mener à terme des politiques publiques courageuses qui s'imposent à long terme et suscitent une large adhésion.

La population du Québec mérite mieux que le vieux mode de scrutin imposé en 1792. Et ses représentantes et représentants politiques d'aujourd'hui doivent se rappeler que le système électoral ne leur appartient ni à eux, ni à leur parti, mais bien au peuple. En tout, 96 des 125 parlementaires actuels ont été élus en s'engageant à remplacer le statu quo par un système qui introduirait plus de justice dans la composition de l'Assemblée nationale et plus de coopération entre les partis. Ensemble, toutes ces personnes ont obtenu l'appui électoral de 70% de la population. Ne pas les écouter nourrirait encore plus le cynisme de cette dernière envers la classe politique. 🌐

COVID-19 et communautés autochtones

On apprenait, le 13 mars dernier, que le gouvernement canadien s'affairait au déploiement de tentes d'isolement et d'hôpitaux dans certaines communautés autochtones pour pallier l'insuffisance des infrastructures déjà en place dans le contexte de COVID-19. Cette crise sanitaire met encore davantage en évidence la situation accablante, en termes de manque de ressources, d'infrastructures et de soutien étatique adéquat, dans laquelle évoluent plusieurs membres des Premières Nations au Canada.

GNL QUÉBEC, NON MERCI!

Le projet Énergie Saguenay de la compagnie GNL Québec fait face à une contestation qui grandit et au retrait d'un de ses principaux investisseurs.

Jean Paradis et Adrien Guibert-Barthez

Les auteurs sont membres de la Coalition Fjord

Si le Québec et le reste du monde doivent réduire leur consommation d'énergies fossiles, il serait contradictoire de construire de nouvelles infrastructures encourageant la production, le transport et la consommation de ces énergies. C'est pourquoi, depuis novembre 2018, plusieurs s'opposent au projet Énergie Saguenay de la compagnie GNL Québec, l'un des trois grands projets industriels proposés dans la région¹. Celui-ci générerait une augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'un minimum de 46 millions de tonnes d'équivalent CO₂ chaque année², soit l'équivalent de 60% des GES émis annuellement au Québec, ou des émissions produites par 10 millions de voitures.

GNL Québec vise la construction d'un complexe industriel de liquéfaction de gaz naturel sur le site de Port Saguenay dans le but d'exporter 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an. La construction d'un gazoduc de 780 kilomètres entre l'Ontario et le Saguenay est nécessaire puisque le gaz proviendrait de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. La compagnie n'a admis que récemment que le gaz serait extrait à 85% par fracturation hydraulique, un procédé largement dénoncé, comme on le sait, depuis la lutte contre le gaz de schiste au Québec. Il l'est notamment par l'Association canadienne des médecins pour l'environnement et par l'Association américaine de santé publique, qui préviennent que la fracturation risque d'entraîner d'importantes fuites de gaz contribuant au réchauffe-

ment climatique et la contamination de nappes phréatiques, en plus d'accroître le risque de tremblements de terre. Ce gaz dit « naturel » se trouve composé principalement de méthane, une substance qui, sur un cycle de 20 ans, a un impact 84 fois plus grand que le CO₂ en matière d'effet de serre.

Une fois liquéfié à Saguenay, GNL Québec prévoit que le méthane serait exporté vers les marchés mondiaux par des méthaniers à travers le fjord du Saguenay et le fleuve Saint-Laurent. Il serait ensuite regazéifié dans des terminaux en Europe et en Asie, mais aussi en Amérique du Sud ou en Afrique, l'objectif final étant de l'utiliser pour générer de l'énergie électrique ou thermique, produisant de nouveaux GES.

Le transport dans d'immenses méthaniers (d'une taille comparable au paquebot transatlantique le Queen Mary II) comporte aussi des risques importants pour la sécurité et l'environnement, mais GNL Québec affirme ne pas être responsable de cette partie du processus. Par ailleurs, ce n'est qu'après qu'un regroupement d'organismes environnementaux ait envoyé une mise en demeure à l'Agence canadienne des évaluations environnementales que la compagnie a été forcée d'évaluer les conséquences maritimes de son projet. Parmi celles-ci, mentionnons la perturbation du seul refuge protégé des bélugas, mais aussi les conflits entre usagers et les nuisances qu'engendreraient 320 passages de méthaniers, au minimum, dans le fjord chaque année.

Depuis 2013, les investisseurs américains déploient une opération-choc de mise en marché du projet au Saguenay-Lac-Saint-Jean : publicités dans les médias, encarts distribués dans les casiers postaux, escadron de 27 lobbyistes inscrits au Registre des lobbyistes, annonces d'investissements dans la communauté faites avant que le projet ne soit même accepté, etc. C'est au coût de plusieurs centaines de milliers de dollars que l'entreprise tente d'influencer l'opinion publique. Malgré cela, la Coalition Fjord, un organisme citoyen opposé au projet et ayant comme mission la protection du fjord, a réussi à attirer l'attention des médias locaux



« Lutte pour le climat, lutte pour le fjord », manifestation à Chicoutimi, 27 septembre 2019. Photo : Thierry Lambert.

et nationaux et semble avoir un effet pour contrer la réalisation du projet.

Un exemple concret de cela pourrait être la récente décision du multimilliardaire Warren Buffet, un investisseur majeur, de retirer sa participation au financement du projet. Bien que la raison avancée était la situation instable au Canada en raison des blocus autochtones, il est permis de penser que la décision pourrait être attribuable à plusieurs autres facteurs, dont la mobilisation des Québécoises et des Québécois opposés au projet et le bas prix du gaz.

À ces facteurs s'ajoute la pandémie de COVID-19, qui a entraîné l'annulation de la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui devait commencer ses audiences sur le projet en mars dernier. L'homme choisi pour la présider – un ancien de

l'industrie pétrochimique – et le fait que ces audiences ne se tiendraient qu'à Chicoutimi, alors que plusieurs citoyens et groupes considèrent que l'enjeu concerne tout le Québec, ont suscité la grogne. Une affaire à suivre, sachant qu'en ce qui concerne la construction du gazoduc, la décision de l'autoriser revient uniquement au gouvernement fédéral, la conduite devant traverser le territoire de deux provinces. 🌱

1. Lire Éric Dubois, « Dilemme au Saguenay », *Relations*, n° 801, avril 2019.
2. Voir Jesse Greener et Lucie Sauvé, « Le projet GNL Québec doit être rejeté », *Le Devoir*, 3 juin 2019 (lettre ouverte appuyée par quelque 150 scientifiques).

« Un día sin nosotras »

Au lendemain d'une journée de manifestations monstres pour la Journée internationale des droits des femmes, les Mexicaines se sont mobilisées pour la première journée de grève nationale des femmes. Le 9 mars dernier, durant cette journée baptisée « Un día sin nosotras » (« Un jour sans nous »), elles se sont effacées des espaces publics, esquissant ainsi l'avenir d'un pays dont on aurait assassiné toutes les femmes. Cette action suivait l'appel à la mobilisation lancé le 15 février en réaction au meurtre brutal d'Ingrid Escamilla. « Ni una menos » (« Pas une de moins ») scandait-on dans maintes grandes villes pour protester contre l'inaction du gouvernement face à la vague de féminicides qui s'accroît dans le pays, au rythme de dix meurtres de femmes par jour depuis le début de l'année 2020.



FIÈRE, AUTONOME ET ENGAGÉE!



f t l lafae.qc.ca